



COMMISSION ARBITRES

MARDI 18 AVRIL 2023 à 18h30

Procès-Verbal N°602

Président : SABATINO Joseph

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie, CARRETERO Christophe, TREVISSAN Ludovic, AKYUREK Mustafa

Excusés : LALO Aboubakar, THEVENIN Cyril, VAGNEUX Luc

A TOUS LES ARBITRES

Penser au renouvellement de votre dossier médical pour la saison 2023/2024

Voir les dates butoires pour le renvoi des documents ;

Penser à votre fiche de renseignement correctement remplie (Obligatoire).

Pas de fiches de renseignements : pas de désignations.

Dernier point . Demande de licence à renouveler par votre club d'affiliation ou via la ligue si vous êtes indépendant. (Date Butoire : Fin Aout.)

RAPPEL : REÇUS D'INDEMNITES D'ARBITRAGE

A PARTIR DU 15 JANVIER 2023.

Seuls les reçus « officiels » et remplis correctement doivent être utilisés et présentés aux clubs pour le paiement de l'arbitre avec le kilométrage indiqué sur votre désignation. Cette distance est calculée suivant les indications du guide MICHELIN (par la voie la plus rapide).

Les reçus officiels sont téléchargeables sur notre site : rubrique **ARBITRAGE**, puis **DOCS ARBITRES**, puis **INDEMNITES** et **FRAIS**, puis «**REÇU FRAIS ARBITRE**».

Si non présentation d'un reçu officiel, le club pourra refuser de régler l'arbitre sur place et le paiement se fera en différé sur le compte du club à la réception du reçu en bonne et due forme envoyé au district.

TUTORATS

Responsable des tutorats : Luc VAGNEUX (merci de le mettre en amputation pour toute correspondance)

Recapitulatif Tutorats reçus

- ARAUJO DA SILVA Sur YAHIA Mohamed (4/4).

DESIGNATEURS :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 – Assistants	07 85 98 74 44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	MASCULINS <ul style="list-style-type: none">• D3-D4- D5 –• U18 R1AA,• U18 R2–• U16 R2,• U15 R1,• U15 R2,• U14 R1,• U14 R2 FEMININES Seniors <ul style="list-style-type: none">• R1F, R2F,• U18 R1F, R2F,• U18 F à 11 interdistricts,• U19F National AA	06 17 14 62 03	yuksel.ferdinand@gmail.com
CUSANNO Stéphane	U17 District	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
THEVENIN Cyril	U15 District	06 07 23 89 63	designation38.u15@gmail.com
AKYUREK Mustafa	Foot entreprise, Futsal, U20 district .	06 58 92 79 30	Mustaky38@yahoo.fr

COURRIERS CLUBS

FC ECHIROLLES : Demande de désigner un de leur Jeune Arbitre au plus près :

La difficulté étant que beaucoup d'arbitres sont dans le même cas de figure, d'où la difficulté de pouvoir les désigner dans la banlieu Grenobloise.

DEMANDE D'ARBITRES

ST MARTIN D'URIAGE : 14/05/2023 (D4) : PAYS D'ALLEVARD / ST MARTIN D'URIAGE

Satisfaction vous sera donnée dans la mesure du possible.

COURRIERS ARBITRES

HALIME Hocine : Contacter directement le responsable des Observateurs pour vous mettre d'accord suivant vos disponibilités.

NYEBE Rossi : Indemnités non perçues du club de Sassenage lors de la rencontre : Pays Voironnais / Sassenage. Transmis au responsable pour relance.

NAVARRO Thierry : Candidature pour rejoindre le pôle Observateurs pour la saison 2023/2024.

Accord favorable de La CDA . Candidature transmise au prochain Comité Directeur pour Validation.

TOUBAL Lissan : **GLERAN Hugo** : Indisponible jusqu'en fin de saison : La CDA vous souhaite un prompt rétablissement.

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.